

Le théâtre patois en pays de Fribourg : [1ère partie]

Autor(en): **Deillon, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **79 (1952)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228200>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La page Fribourgeoise

Le théâtre patois en pays de Fribourg

La saison 1951-1952 aura vu, en pays de Fribourg, en Gruyère, pour être précis, la création d'une pièce nouvelle et la reprise d'un drame joué il y a dix ans.

La pièce inédite a été créée à La Roche, en automne dernier, par la jeunesse de ce village. Il s'agit d'un drame en quatre actes intitulé : *Lè man byantzè* (en français : les mains blanches). Cette pièce est de Francis Brodard, de La Roche, jeune auteur qui vient à peine de franchir le cap de ses vingt ans.

Les Mains blanches est un drame de la jalousie, mais où l'amour et le pardon triompheront. Voici le thème de la pièce : Luvi, jeune paysan de son village, aime la fille du syndic, la charmante Rose et il en est aimé. Milon, le paysan intrigant et sournois, est jaloux. Il cherche à nuire au premier et à lui ravir sa fiancée.

Au premier acte, nous assistons à une séance de recrutement dans le chef-lieu du district. Chacun cherche à entrer dans le corps qui lui convient le mieux mais sans toujours y réussir. Luvi aurait aimé devenir dragon. Son adversaire, Milon, a déjà su jouer son rôle. Luvi est évincé. Il devra se contenter d'être simple soldat. Au second acte, nous nous trouvons à la ferme de Luvi au moment où ce dernier traite ses vaches. Ce matin-là, un inspecteur vérifie le lait des paysans de la localité. Milon qui a constaté cela s'empresse de monter à la ferme de Luvi et voyant que celui-ci est à l'étable, lui verse un plein baquet d'eau dans sa boille et s'en va. Quelques heures après, l'inspecteur et le laitier montent chez Luvi.

On assiste alors à une discussion orageuse et passionnée. La famille de Luvi se défend, mais les faits sont là... Le jeune paysan, la mort dans l'âme, fait ses adieux à sa fiancée et quitte le pays pour se rendre en Savoie. Pour un temps seulement. L'année suivante, Luvi rentre au pays où il retrouve son honneur, sa réputation et sa fiancée qui lui était restée fidèle. Et tout cela est dû aux prières du curé et au repentir de Milon qui avoue son forfait.

La pièce, quoique un peu courte, est fort bien composée. Elle est animée d'un souffle frais et pur. Pas de longueurs, un dialogue rapide et vivant, des situations dramatiques, beaucoup de réalisme, des tableaux d'une très grande fraîcheur. Les caractères sont excellemment dessinés. En un mot, c'est une toute bonne pièce de chez nous. A La Roche, en automne dernier, elle a connu un très grand succès. Disons ici qu'elle fut très bien jouée par la jeunesse du grand village. Elle est la première pièce d'un jeune auteur qui sera certainement capable de produire d'autres œuvres de valeur qui viendront enrichir notre répertoire.

Le théâtre patois continue à connaître la faveur du public fribourgeois. Et c'est tant mieux. Car nos pièces patoises sont toutes éminemment populaires et d'une moralité à toute épreuve. Notre répertoire ne possède pas encore de pièce qu'on devrait interdire ou censurer. Souhaitons qu'il en soit toujours ainsi.

La Roche, sur la route de la rive droite de la Sarine, est un endroit où le patois est encore très en honneur.

Les enfants le parlent avant d'aller à l'école. Les séances du Conseil communal se font en patois. Même que le secrétaire communal, que je connais très bien, serait capable de protocoler ces séances dans l'idiome du pays... Le théâtre populaire connaît dans cette importante agglomération de magnifiques succès. La commune a d'ailleurs

fait construire une grande salle de spectacles avec une scène aux proportions grandioses et possédant des installations modernes.

Dans un prochain article, nous parlerons de la reprise d'un drame patois créé il y a dix ans et qui connaît toujours un magnifique succès.

E. Deillon.

La page du Juza

Le mœulîn de lai Tchenalatte

(Le moulin du Petit Chenal)

Lai ticœumenâtè¹ de Mœuriâ aivaît dains le temps, dains lai côte di Doubs, ïn mœulîn qu'aivaît dînche ai nom. Dâs don c'ât pai li, an lai Rœutchatte², qu'elle prend son âve³. Mitenaint, se ce n'ât enne tchenalatte⁴, vôs ne troverïns pus enne pière di véye mœulin. Dains mai djuenansse, è y aivaît encoué enne piere de mœulîn, qu'è y en é qu'aint rôlè⁵ aivâ les roitches.

Le derrie monnie était che laïrre, que po l'envoïdjè de poire enne trop grôsse cope an ces que venïint faire ai mœudre, en yi feson aï pendre ïn creûchêfix devés-dechus de l'aîrtche. E sôlé bïn vite de ne pus laïrrenè⁶ et peus, ïn bé soi, è tchaimpé le creûchêfix dains l'étaing en diaint :

— E y en é un des doux de trop â mœulîn. !...

* * *

E fouéché sai fanne, ïn vardi saint, de yi tieûre enne mijeûle â laïd⁷. Di temps qu'è lai maindgaît, et que sai fanne le gremouennaît⁸, voili que

l'ouère se yevé, qu'èl éyujenè¹⁰ et qu'èl aïcencé de touennè.

— T'és engreingnie¹¹ le bon Due, en fesaiint grais le vardi, que yi diét sai fanne. Cman qu'ïn grôs crœuchet¹² fését ai rombenè¹³ les fenétres et ai trembiè le mœulîn, le monnie épaïvurie¹⁴ youpé¹⁵ pai lai fenètre ço qu'è y demouéraît encoué de lai mijeûle, en raïlaint :

— At-ce lai pouenne de se dînche engreingnie, leû-chus¹⁶, po doues trâs golèes¹⁷ de mijeûle à laïd qu'i aïc maindgie ? At-ce que ce n'était dje pe prou d'être aïvu déchpitè¹⁸ pai mai fanne ?

Et voili que le touennerre tchoiyé chus le mœulîn que feut tot breûlè... Le bon Due ne couéyenne pe¹⁹.

Patois jurassien de Montfaucon, recueilli par
Jules Surdez.

¹ Commune, communauté. ² La Rochette, lieu-dit. ³ Qu'elle a capté son eau potable. ⁴ Sauf un petit chenal. ⁵ Que d'aucuns ont roulé. ⁶ Larronner. ⁷ Omelette au lard. ⁸ Le gourmandait. ⁹ Le vent d'ouest. ¹⁰ Qu'il fit des éclairs. ¹¹ Fâché. ¹² Craquement ; ici, violent coup de tonnerre. ¹³ Résonner, trembler. ¹⁴ Effrayé. ¹⁵ Lança. ¹⁶ Là-haut, au ciel. ¹⁷ Bouchées, goulées. ¹⁸ Ici, grondé, tancé. ¹⁹ Le bon Dieu ne plaisante pas.

Remerciements

Merci à la « Société Jurasienne d'Emulation » pour la bonne lettre qu'elle nous a adressée par l'entremise de son président M. Ali Rebetz et F. Schaller, son secrétaire.

Nous y avons été très sensibles.